

Estimation de vos revenus à 67 ans

Vos revenus mensuels en 2037 - Votre conjoint aura 67 ans

	Monsieur et Madame	Monsieur seul	Madame seule
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR A 67 ANS en l'état actuel de la législation ⁽¹⁾			
Pension de retraite de Monsieur	4 660 €	4 660 €	2 600 €
REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR	4 660 €	4 660 €	2 600 €
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME			
Pension de retraite de Madame	NS	NS	NS
REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME			
REVENUS DES REGIMES PAR CAPITALISATION			
Contrat de Retraite Madelin Monsieur ⁽²⁾	385 €	385 €	385 €
REGIMES PAR CAPITALISATION	385 €	385 €	385 €
REVENUS DU PATRIMOINE			
Revenus financiers (334 790 € x 2% / 12) ⁽³⁾	555 €	555 €	555 €
Revenus fonciers nets			
Investissement MALRAUX	830 €	830 €	830 €
REVENUS DU PATRIMOINE	1 385 €	1 385 €	1 385 €
FISCALITE ⁽⁴⁾			
Impôt sur le revenu - TMI de 30% -	-595 €	-1 065 €	-510 €
Prélèvements sociaux - Taux actuel de 15,50% sur dividendes et revenus fonciers -	-90 €	-90 €	-90 €
FISCALITE GLOBALE	-685 €	-1 155 €	-600 €
REVENUS A VOS 67 ANS (nets de fiscalité)	5 745 €	5 275 €	3 770 €

⁽¹⁾ Les pensions de retraite sont estimées nettes de prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

⁽²⁾ Rente viagère minimale contractuelle réversible au profit du conjoint, si poursuite des cotisations jusqu'au terme.

⁽³⁾ Constitution d'un capital à la retraite issu des versements sur PEE PERCO de 2015 à 2037.

⁽⁴⁾ En l'état actuel de la législation, fiscalité moyenne estimée sans revalorisation.

